



Produit défectueux à plusieurs reprise, solutions ?

Par **Joejulien**, le **02/06/2009** à **19:47**

Bonjour, tout d'abord merci beaucoup, de prendre le temps de me lire et de me répondre.

1/ Après l'achat, d'un appareil électrique d'une valeur importante, celui ci est tombé en panne deux fois et ma été repris par le vendeur et réparer les deux fois.

2/ Ce même appareil est de nouveau en panne :

Est-ce que le client peut refuser au revendeur de la marque (de l'appareil) un troisième échange ?

Et bénéficier à la place d'un avoir sur son magasin pour acheter un appareil plus performant (de meilleure marque) ?

(Le vendeur veux me repropocé une réparation, il me refuse un avoir)

Merci beaucoup pour vos réponses elles aiderons surement aussi beaucoup d'autres personnes dans mon cas.